

BULLETIN MUNICIPAL

N°10 - 2001 / 2003



PERET

Sommaire

Le mot du Maire _____ p 3

La vie à PERET

Une population chaleureuse... _____ p 4

...Et un Conseil Municipal au service de ses habitants _____ p 5

20 ans de mandat; Bilan des actions menées

École _____ p 6

Bâtiments communaux / Patrimoine _____ p 8

Sports et Loisirs _____ p 10

Voies et Réseaux _____ p 12

Depuis 20 ans, diverses évolutions

Impôt _____ p 14

Intercommunalité _____ p 15

Urbanisme _____ p 15

Population _____ p 16

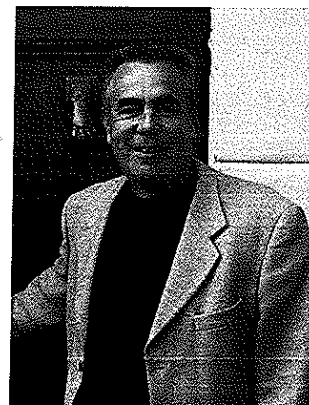
Informations Pratiques

Les services _____ p 17

Les papiers _____ p 18



Le mot du Maire



Les chiffres ronds ont toujours été célébrés dans notre pays.

Le 10^{ème} numéro du bulletin municipal représente 20 ans de gestion de la commune et il était difficile de ne pas effectuer un retour en arrière d'autant plus nécessaire que près de la moitié de la population du village n'était pas présente il y a 20 ans.

Au fil des pages vous découvrirez l'évolution de PERET au travers des travaux réalisés année après année.

Chaque réalisation représente une somme de travail considérable, du temps passé en réunion ou en recherche de subventions et je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé dans cette tâche afin que PERET soit plus beau, plus accueillant et plus convivial.

Les travaux effectués répondent à deux soucis permanents :

- ✓ Penser à chaque Pérétois et à chaque Pérétoise afin de réaliser des aménagements utiles à tous en n'oubliant personne car l'argent public est l'argent de tous.
- ✓ Équiper et moderniser la commune en construisant le socle des réalisations futures, en particulier dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

"L'avenir il ne faut pas le prévoir, il faut le permettre" écrivait Antoine de St Exupéry. C'est modestement ce que nous avons essayé de faire et que nous continuerons à faire.

Christian BILHAC
Maire de PERET
Président de l'Association départementale
des Maires Ruraux de l'Hérault.

Fidèlement
A stylized handwritten signature in dark ink, consisting of a large 'C' and a horizontal line extending to the right.

La vie à PERET

Une population chaleureuse ...

Les Pérotois se veulent être chaleureux, accueillants, et dynamiques. Ils s'attachent à apporter à PERET une véritable âme et cherchent à faire de ce village un lieu où il fait bon vivre.

La population de PERET ne cesse d'augmenter au fil des ans, probablement du fait de la douceur de vie qui règne dans ce petit coin de campagne. Du haut de ses **560 habitants** en 1999, date du dernier recensement de la population, il semblerait que celle-ci dépasse aujourd'hui les 600 habitants.



Le nombre de nouveaux Pérotois et Pérotoises s'accroît, comme les activités et les occasions de se rencontrer grâce au **dynamisme des associations** de la commune : A MA PA PE et C° (Association des Mamans et Papas de Péret et Compagnie), Péret Sport et Loisirs, Nature et Culture, et les amis de Notre Dame des Buis. Ces associations se battent pour améliorer le quotidien à PERET en organisant de nombreuses manifestations pour les jeunes et les moins jeunes : cinéma, spectacle, aérobic, gym, dégustation de vin, dessin, activité playstation, randonnée, tennis, repas, loto, tricot, service de cantine et de garderie...



De plus, les Pérotois sont très généreux et solidaires. Ils n'hésitent pas à aider leur prochain en participant aux opérations brioches, aux lotos en faveur des Sinistrés de l'Hérault et du Gard, et aux diverses tombolas.

Oui, la population de PERET est chaleureuse. Et le village l'est tout autant avec la contribution de ceux qui s'attachent à le rendre vivant : les habitants, mais aussi les commerçants (épicerie, tabac, dépôt de pain), les commerçants ambulants (coiffure, fleurs, pizzas, coquillages...), et les services (Poste, École, Mairie, Pharmacie).

... Et un Conseil Municipal au Service de ses habitants

Maire	BILHAC Christian
1er adjoint	MONTAGNE Jacques
2ème adjoint	SIFFRE Rose Marie
3ème adjoint	HUGOL André
4ème adjoint	VERGNES Alain

Liste du Conseil Municipal depuis mars 2001

ARIS Sylvie
AZAM Joël
BOISSON Magalie
BONAFE Éric
CASTES Joël
DE BIASIO Michel
DELAVALLEE Jeannine
DOMERGUE Myriam
GABAUDAN Jacques
SILHOL Isabelle

Depuis 20 ans, des efforts ont été faits pour améliorer la qualité de vie à PERET, et pour garder dans le village l'harmonie et le confort qui existent. Ces évolutions passent inévitablement par des opérations d'aménagement qui s'inscrivent de façon durable dans le temps.

Le Conseil Municipal affirme son dynamisme en mettant en place des actions concrètes.

Afin de mieux appréhender la gestion de l'espace, **diverses commissions** sont chargées d'étudier des projets dans des domaines précis.

<u>Commission</u>	<u>Commission</u>	<u>Commission</u>	<u>Commission</u>
<u>Chemins travaux</u>	<u>Village</u>	<u>Urbanisme</u>	<u>Finances</u>
A. HUGOL	A. VERGNES	R.M. SIFFRE	J. MONTAGNE
J. MONTAGNE	J. MONTAGNE	J. MONTAGNE	M. DOMERGUE
J. AZAM	J. AZAM	M. BOISSON	J. CASTES
J. CASTES	J. DELAVALLEE	E. BONAFE	M. DE BIASIO
E. BONAFE	I. SILHOL	M. DE BIASIO	J. GABAUDAN
A.VERGNES	S. ARIS	A. HUGOL	
	M. BOISSON	M. DOMERGUE	

Les rôles ainsi répartis, des projets d'aménagement peuvent être menés à bien.

Quatre grands champs d'action se dégagent alors :

- ☐ Groupe Scolaire
- ☐ Bâtiments communaux, patrimoine
- ☐ Sports et Loisirs
- ☐ Voies et Réseaux : voirie, électrification, eau et assainissement

Ces quatre domaines sont les axes majeurs d'intervention de la municipalité. Avec l'essor démographique que connaît PERET, la qualité de vie nécessite l'extension des réseaux publics ainsi que l'amélioration des services de proximité prodigués aux Pérotois (Écoles, Commerces, Loisirs, Services Administratifs).

20 ans de mandat; bilan des actions menées



PERET est un village très actif qui s'acquitte au mieux des compétences laissées aux communes (seule ou en Intercommunalité), à savoir la gestion de l'urbanisation, des établissements scolaires publics, l'hygiène (eau potable, assainissement, ordures ménagères), l'action sociale, le sport et la culture, la voirie communale.

De même, PERET s'efforce de privilégier la notion de rencontre et d'accueil afin de créer des liens entre les habitants et de prodiguer aux Pérétois une qualité de vie maximale. Bref, PERET a un souci constant d'aménagement du territoire, en accord avec la gestion de l'environnement, le respect du milieu naturel.

2003 étant une date anniversaire, un récapitulatif des grandes réalisations municipales semble opportun. Nous évoquerons alors les chantiers ouverts et à venir.

Grâce à cette continuité de gestion, une cohérence d'action s'installe ; et PERET progresse régulièrement, sans à coup comme nous le constatons dans quatre paragraphes que nous analysons : École, Patrimoine, Sport et Loisirs, Voies et Réseaux. Il est bon de noter que ces opérations ont pu voir le jour grâce à une part communale mais surtout par le biais de subventions principalement du Conseil Général, et d'emprunts.

Toutes ces actions sont réalisées dans un seul but, permettre aux Pérétois de vivre dans la concorde, la sérénité avec un maximum de confort, dans un village dynamique et organisé.

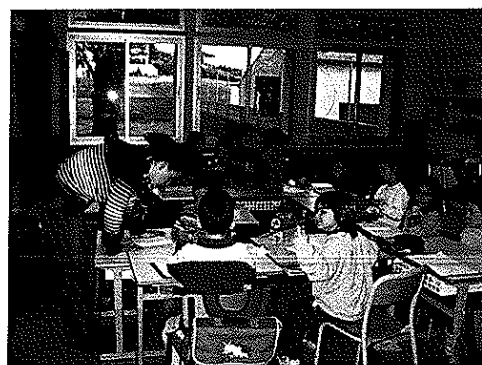
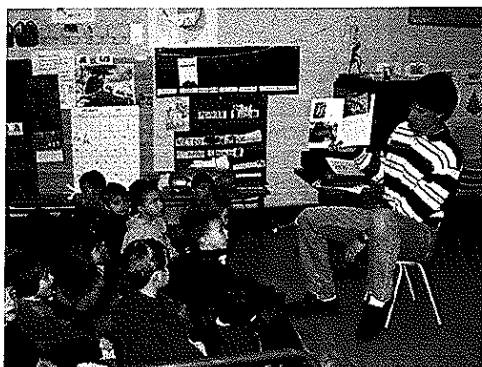


L'école

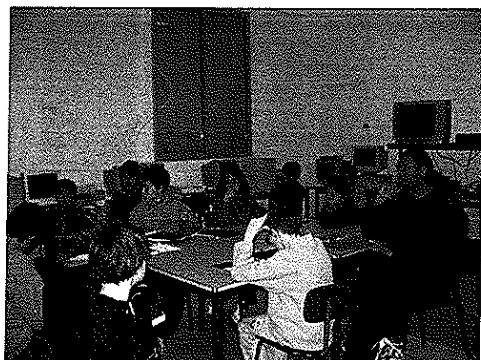
Dans une commune, l'école est le cœur de la vie quotidienne car c'est autour d'elle que s'appuie toute la vie familiale des habitants. Aussi, il est très important de porter une attention soutenue à ce domaine, en particulier dans une commune rurale sans

cesse menacée par la fermeture du groupe scolaire

(à cause de l'exode rural). Fort heureusement, PERET a su éviter cette chute et a même regagné des habitants. Des familles entières sont arrivées, d'autres se sont créées peu à peu. Il en résulte une augmentation de l'effectif d'enfants à l'école et la création d'un poste d'instituteur.



Donc, s'il est un domaine primordial en évolution permanente, c'est bien celui de l'école et parallèlement pour la Mairie celui de l'adaptation des locaux aux nouveaux besoins. Depuis 20 ans, plus de 170 940.07 € (1 121 293.30 F) ont fait l'objet d'investissement : création de classe, salle de motricité, **espace de lecture ABCD**, **salle informatique**, entretien des bâtiments... (Ne sont pas comptés ici les crédits de fonctionnement courant)



PERET évolue, les familles également. Aussi, le Conseil Municipal essaie de consacrer chaque année des crédits supplémentaires pour l'école. Afin de répondre aux demandes des parents qui sont de plus en plus nombreux à travailler hors village, une salle de restauration et un préau verront le jour en 2003. Le chantier entraînera la création d'un espace couvert et la modification de l'entrée.



Et les finances alors...



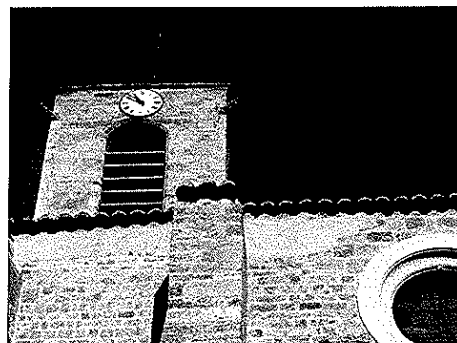
	ECOLES	Montant	Subventions	Part communale
1983	Aménagement classe maternelle	9 064.62	7 795.79	1 268.83
1985	Isolation école 1ère tranche	9 031.23	8 078.58	952.65
1986	Salle informatique	10 322.63	9 128.19	1 194.44
1988	Isolation école 2ème tranche	10 382.69	7 494.24	2 888.45
1989	Aménagement cour	10 671.43	9 299.54	1 371.89
1990	Aménagement toiture	17 297.02	11 785.23	5 511.79
1991	Mobilier	17 297.02	11 785.23	5 511.79
1992	Sanitaire, salle de classe et logement	19 566.83	15 358.63	4 208.20
1994	Rénovation menuiseries	10 336.80	7 719.10	2 617.70
1998	Salle motricité	24 702.99	17 978.31	6 724.68
2000	Rénovation menuiseries	12 177.32	9 275.46	2 901.86
2000	Cantine	6 788.40	1 112.57	5 675.83
2001	Menuiserie salles de classe	12 076.37	8 006.93	4 069.44
2002	Salle Informatique et de lecture	1 224.72	/	1 224.72
	TOTAL	170 940.07	124 817.80	46 122.27
2003	Restaurant Scolaire - projet	67 435.00	35 313.81	32 121.19
2003	Préaux - projet	37 455.00	30 515.50	6 939.50

Bâtiments Communaux, Patrimoine



Le **Patrimoine**, c'est l'ensemble des biens qui nous viennent du passé, c'est l'héritage communal.

Et PERET est riche de son passé puisque si l'on en croit les fouilles du Broum, nos aïeux, mineurs de cuivre, ont plus de 5000 ans. Le patrimoine, qu'il soit environnemental, ou architectural (naturel ou bâti), mérite d'être mis en valeur car il permet à tout un chacun de conserver la mémoire du passé pour mieux préparer l'avenir et vivre dans un cadre de vie harmonieux.



De ce fait, la municipalité s'est toujours attachée à conserver intact l'héritage historique laissé par nos aînés; En deux décennies, de nombreux aménagements ont été réalisés de sorte qu'aujourd'hui, le cœur du village est entièrement restauré : la place du Fort, l'église St Félix...

Depuis 2002 la commune voit également la restauration d'un édifice important sur PERET, la **chapelle Notre Dame des Buis**, si chère au cœur des Pérétois, regroupés au sein d'une amicale forte de plus de deux cent adhérents. Cette restauration d'un montant de 248 793.06 € TTC (1 631 975.50 F) comprend la rénovation de la couverture, des façades, des menuiseries, ainsi que du clocher et des vitraux. Ce projet, dont la première tranche de travaux est quasiment terminée, a été subventionné par le Conseil Général, le Conseil Régional et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).



Mais la vie ne doit pas s'arrêter aux vieilles pierres. Il faut également améliorer le Service Public, rendre PERET plus attractif pour laisser à notre tour le futur en héritage.

Dans ce sens, des bâtiments communaux ont été rénovés : l'immeuble de la poste a été restauré et aménagé, des **logiverts** ainsi qu'un atelier municipal ont été créés ... En 2003, ce sera le secrétariat de la Mairie qui sera rénové afin de permettre une meilleure organisation du service public.



Les investissements pour les bâtiments communaux s'élèvent depuis 20 ans à **549 969.88 €** soit **3 607 565.90 F**, ce qui est une somme non négligeable.

Il est si beau ce village... respectons-le



	BATIMENTS COMMUNAUX	Montant	Subvention	Part communale
1984	Réfection sacristie	2 848.66	2 848.66	/
1986	Aménagement clocher	8 932.14	8 932.14	/
1986	Création logiverts	163 105.51	130 328.97	32 776.54
1987	Rénovation placette N.Dame	14 153.67	8 317.31	5 836.36
1988	Aménagement bureaux Mairie	9 862.99	5 950.09	3 912.90
1989	Rénovation église St Félix	38 112.25	29 922.38	8 189.87
1993	Immeuble poste	8 819.63	8 448.11	371.52
1993	Installation paratonnerre	7 794.41	1 222.49	6 571.92
1993	Restauration clocher	29 985.20	16 997.15	12 988.05
1993	Rénovation mairie	65 688.45	34 388.84	31 299.61
1997	Bureau de poste	12 761.81	2 179.87	10 581.94
2000	Atelier municipal	46 615.40	7 639.22	38 976.18
2001	Église	141 289.75	109 001.05	32 288.70
	TOTAL	549 969.87	366 176.28	183 793.59
2003	Chapelle 1 ^{ère} tranche	142 747.81	161 725.01	87 068.05
2003	Chapelle 2 ^{ème} tranche- projet	106 045.25		
2003	Secrétariat - projet	48 361.00	16 286.37	32 074.63

Cimetière :

La Municipalité se penche également sur un sujet important dans une commune, le cimetière.

PERET n'a pas laissé de côté ce thème et a réalisé divers travaux pour rénover ou moderniser le cimetière communal. Dans ce but, un **columbarium** a été créé et le monument aux morts a été embelli.

De plus, les allées du cimetière ont été bétonnées.

Ces réalisations s'élèvent à un montant de **11 475.61 €** soit **75 275.07 F**.



	BATIMENTS COMMUNAUX	Montant	Subvention	Part communale
1997	Bétonnage allée du cimetière	304.90	/	304.90
2000	Monument aux morts	4738.12	704.32	4033.80
2001	Columbarium	6432.59	/	6432.59
	TOTAL	11475.61	704.32	10771.29

Sports et Loisirs

Notre Maire dit souvent "Donner une âme à PERET" ce qui signifie créer des liens entre les habitants et donner un sens à la vie.

Depuis 20 ans, le souci constant des équipes municipales a été celui de favoriser les rencontres, créer des animations, impulser une dynamique pour éviter que notre village ne devienne un village dortoir.



Parce qu'une commune est un lieu de vie et non pas un simple dortoir, il est indispensable de créer des activités sportives et culturelles, et de prévoir des espaces réservés aux loisirs.

En effet, le loisir est une notion qui se développe de plus en plus et qui prend une part importante dans la vie de chacun. On ne vit pas uniquement pour travailler mais on profite de la vie au maximum.

De ce fait, la pratique d'activités extra-scolaires ou extra-professionnelles s'intensifie.



De plus, les habitants ressentent le besoin de disposer de lieux où se rencontrer afin de pratiquer des activités ou simplement faire la fête ou un repas entre amis.



Dans cet esprit, la salle des fêtes a été rénovée comme le foyer des jeunes et le club du troisième âge. Le stade des Liquières a été créé. Les salles Oromakos, Jacques Brel et Le Canton ont été ouvertes au public; Les services qu'elles rendent sont appréciés de tous.

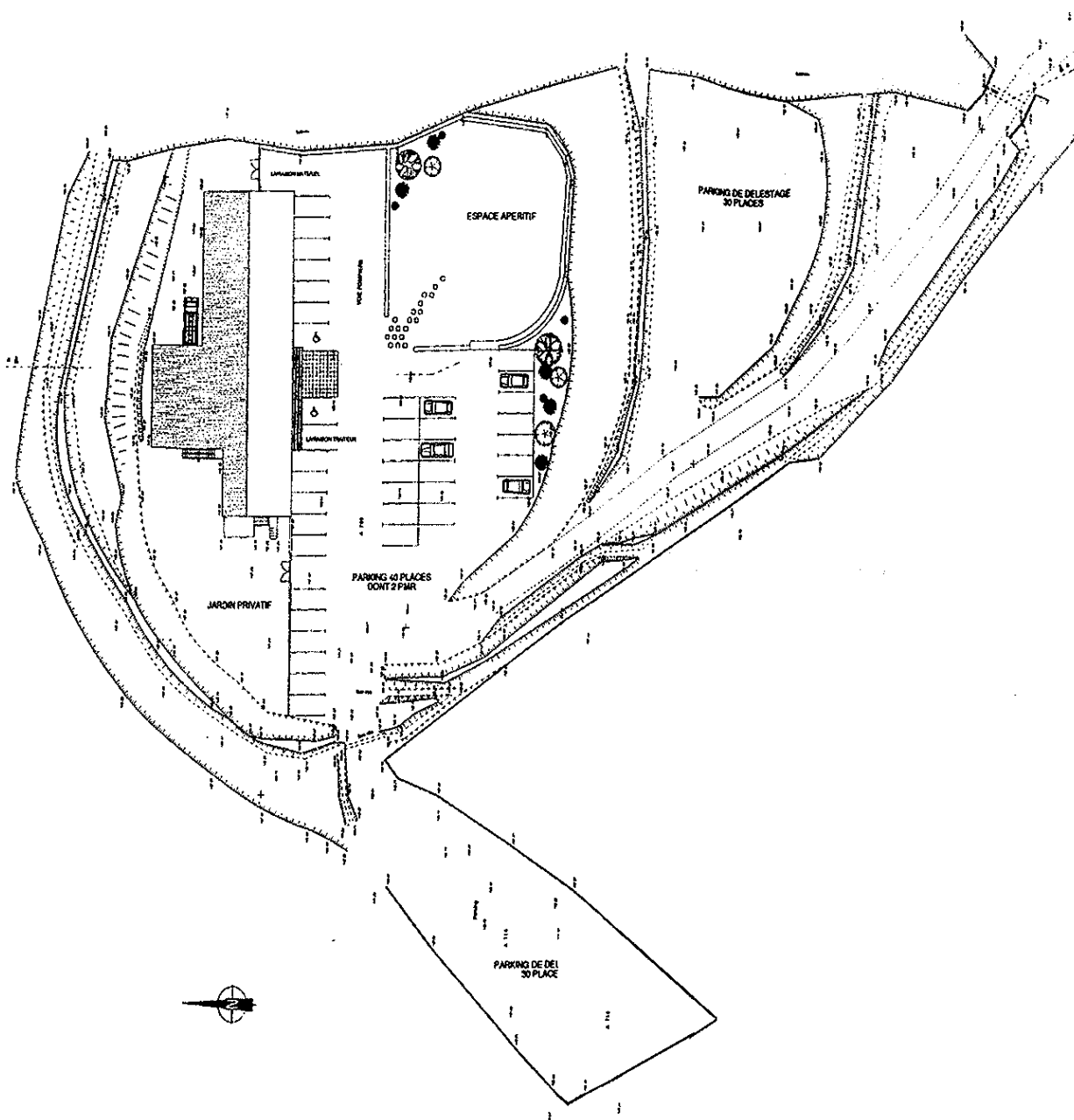
Le montant des investissements consacrés au domaine du sport et loisirs s'élève à 294 961.33 € (1 934 819.50 F) en 20 ans.



	SPORTS ET LOISIRS	Montant	Subvention	Part communale
1985	Rénovation salle des fêtes	37 147.56	27 968.14	9 179.42
1986	Création stade des liquières	29 270.21	13 941.46	15 328.75
1987	Rénovation salle Oromakos et R. Frejaville	2 813.29	2 727.92	85.37
1989	Aménagement plateau sportif	42 592.73	23 930.68	18 662.05
1994	Aménagement stade des liquières	13 674.22	9 087.64	4 586.58
1999	Aménagement salle J.Brel	141 462.02	122 030.86	19 431.16
2001	Salle de rencontres le canton	22 636.09	12 497.47	10 138.62
2001	Salle Oromakos	5365.21	/	5 365.21
	TOTAL	294 961.33	212 184.17	85 777.16
2003	Salle polyvalente - projet	537 000	232 214.08	304 785.92

Ici également les besoins évoluent. Aussi, l'actuel Conseil Municipal a décidé d'ouvrir le chantier de la nouvelle **salle polyvalente** qui verra le jour en 2003. Cette salle, plus vaste que l'actuelle, a fait preuve d'un choix judicieux de localisation. Cet emplacement, au Peyral, en lieu et place de l'ancienne usine SOMETAL, évitera aux Pérotois les nuisances sonores et facilitera l'accès des visiteurs grâce à un parking.

Plan de masse de la future salle polyvalente, au Peyral (projet).



Voies et Réseaux

PERET a connu ces dernières années un développement important. Le paysage rural regroupé il y a 20 ans autour de l'église, donne naissance aujourd'hui à un habitat éclaté. Une réflexion est engagée pour maîtriser la croissance et conserver cette âme, cette cohésion souhaitée par tous.



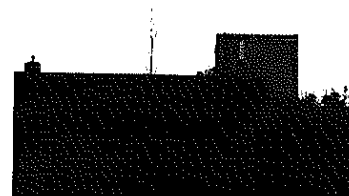
C'est le POS, Plan d'Occupation des Sols, document d'urbanisme prévisionnel, qui permet d'administrer tout cela. Grâce à cet outil d'aménagement, le village a su garder son centre historique comme centre géographique. En effet, la croissance de PERET ne s'est pas effectuée uniquement dans une direction mais bel et bien autour du centre ville, cœur du village. L'urbanisation est maîtrisée et dans le même temps l'extension des voies et réseaux.



PERET a d'ailleurs établi un socle à son développement puisque la commune dispose d'un réservoir d'eau potable de 500 m³ et d'une station d'épuration par lagunage à recyclage éolien. 1^{ère} en France, cette station donne d'excellents résultats selon les organismes de contrôle.

La voirie et les réseaux (électrification, eau et assainissement) sont ainsi gérés par la commune afin d'assurer la viabilisation des terrains à urbaniser. Ce point est capital pour la municipalité car cela représente aux yeux de tous la modernité et le confort.

Pour cette raison, les différentes municipalités ont consacré depuis 20 ans, 70 % des investissements de la commune à la voirie et aux réseaux soit 2 110 807.81 € (13 845 991.58 F). Cette dépense, la plus importante du budget, a toujours été réalisée en respectant l'environnement puisque notre objectif permanent a été et est d'améliorer le confort des Pérétois en préservant la qualité du cadre rural.



	ELECTRIFICATION	Montant	Subventions	Part communale
1983	Éclairage public rte Clermont-ch neuf	5 902.67	4 547.40	1 355.27
1984	Éclairage public chemin des Roques	15 687.00	13 804.25	1 882.75
1985	Éclairage public boulevard Pasteur	22 767.19	21 476.40	1 290.79
1987	Extension réseau chemin des Roques	15 022.78	12 013.28	3 009.50
1991	Transformateur Place	142 030.50	127 955.49	14 075.01
1993	Extension réseau J.Ferry - J.Mermoz	30 210.67	22 951.81	7 258.86
1997	Extension chemin du Terras - Egalité	63 770.95	54 071.99	9 698.96
1999	Éclairage public village	8 254.96	3 422.48	4 832.48
	TOTAL	303 646.72	260 243.10	43 403.62
2003	Éclairage public + extension réseau village : av Marcelin Albert, pl du jeu de ballon, chemin des Écoliers, Massacos - projet	29 853.20	29 853.20	/

Le montant total accordé à l'électrification est de 303 646.72 € soit 1 991 791.9 F.

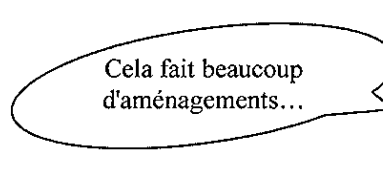
BULLETIN MUNICIPAL 2001 - 2003

	EAU ET ASSAINISSEMENT	Montant	Subventions	Part communale
1983	Travaux station pompage Rasclause	2 481.72	499.88	1 981.84
1984	Réseau chemin des Roques +N.Dame	106 714.31	7 8511.24	28 203.07
1988	Chemin des Écoliers	57 930.17	51 301.99	6 628.18
1989	Travaux station de pompage	13 685.50	7 712.70	5 972.80
1992	Réservoir Notre Dame	243 918.42	215 980.77	27 937.65
1996	Réseau avenue Jean Mermoz	56455.99	31 733.79	24 722.20
1997	Réseau avenue Marcelin albert	30 247.71	14 787.55	15 460.16
2000	Réseau route de Cabrières	32 519.36	17 342.60	15 176.76
2001	Lagunage	374 053.18	258 125.76	115 927.42
2001	Eau - assainissement Place du fort	15 803.47	8 518.55	7 284.92
2002	Eau - assainissement Cabanisse - Pradalenque - Pasteur	77 648.28	25 574.85	52 073.43
	TOTAL	1 011 458.11	710 089.68	301 368.43
2003	Réfection réseau assainissement projet	105 743.00	81 241.11	24 501.89

Le Total est de 1 011 458.11 € pour l'eau et l'assainissement soit 6 634 730.20 F.



50, 60, 70% du budget!!!



Cela fait beaucoup d'aménagements...

	VOIRIE	Montant	Subventions	Part communale
1983	Chemin des Arbres et Fontainilles	8 872.84	7 949.30	923.54
1985	Chemin du Cabanisse et des Roques	7 654.62	6 794.50	860.12
1985	Chemin des Roques et des Tuffs	34 715.54	22 345.83	12 369.71
1985	Chemin de Calas Freges	913.02	137.05	775.97
1987	Chemin de Massacos 1 ^{ère} /2nd tranche	13 929.42	13 544.03	385.39
1987	Rue Paul Valéry	22 687.77	13 276.94	9 410.83
1987	Rue Pierre et Marie Curie	19 403.86	9 133.52	10 270.34
1988	Réparation des chemins	31 728.45	21 439.52	10 288.93
1989	Chemin de Péret à Paulhan	22 866.29	16 118.89	6 747.40
1989	Chemin de la Plaine	28 056.41	19 644.28	8 412.13
1991	Rue de l'égalité	28 281.58	16 798.97	11 482.61
1991	Acquisition immeuble Place	48 592.97	/	48 592.97
1992	Rénovation place	89 944.92	62 007.27	27 937.65
1991	Jardin communal rue de l'égalité	42 437.39	33 079.00	9 358.39
1993	Réfection rues	40 851.31	18 019.17	22 832.14
1994	Réfection des chemins	36 741.28	5 762.12	30 979.16
1995	Réfection des chemins	38 500.08	30 384.76	8 115.32
1997	Travaux de voirie	28 607.97	20 131.50	8 476.47
1997	Kiosque Pl G.Clémenceau	51 106.40	36 602.10	14 504.30
1998	Réfection des chemins	99 091.86	38 722.05	60 369.81
2000	Abribus	3 677.07	3 677.07	/
2001	Pavage Place du Fort	42 597.41	34 062.68	8 534.73
2001	Jeu de ballon, chemin des Écoliers...	43 507.90	10 671.43	32 836.47
2001	Voirie HLM	4 898.95	/	4 898.95
2002	Chemin de Massacos	6 037.67	2 099.24	3 938.43
	TOTAL	795 702.98	442 401.22	353 301.76

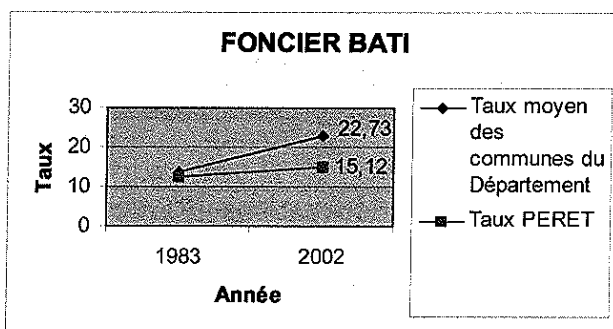
Le montant global pour la voirie est de 795 702.98 € soit 5 219 469.39 F.

Depuis 20 ans, Diverses Évolutions

Depuis 1983, la vie à PERET s'est donc améliorée, grâce à la multiplication des actions menées par le Conseil Municipal et du fait du maintien des services dans le village.

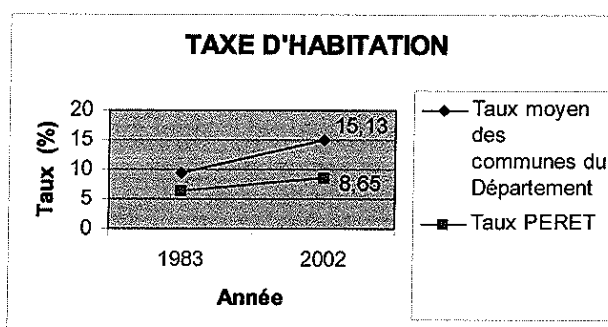
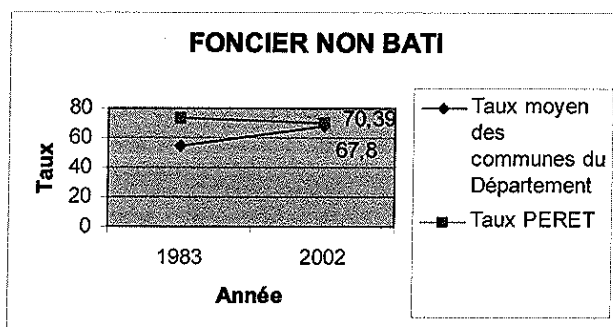
Concrètement, depuis 20 ans, des évolutions positives se sont produites :

Impôt



Outre la population, il est intéressant d'étudier les évolutions du point de vue financier étant donné l'importance de ce sujet de nos jours.

Car c'est grâce aux contribuables que des aménagements peuvent être réalisés sur la commune. Voici l'évolution du foncier bâti, non bâti et taxe d'habitation (la taxe professionnelle étant gérée par la Communauté de Communes du Clermontais depuis 2001).



Depuis 20 ans, les taux d'imposition ont peu augmenté sur PERET contrairement à ceux des autres communes du Département.

Pourtant, cela n'a pas été une contrainte pour le Conseil Municipal puisque comme vu précédemment, de nombreux projets sont nés sur PERET en matière de voirie, eau assainissement, électrification, patrimoine, école, sports et loisirs; grâce, en grande partie, aux nombreuses subventions du Conseil Général de l'Hérault.

Intercommunalité

Dans une France aux 36 000 communes, l'intercommunalité joue un rôle très important. Étant donné qu'une petite commune rurale dispose de faibles moyens, elle a besoin de se regrouper **pour être plus forte**, et réaliser de grandes choses. La Communauté de Communes du Clermontais a permis la réalisation de nombreux aménagements sur PERET: OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), rénovation de façades, rénovation de l'église St Félix, aménagement de la Mairie... qui améliorent le quotidien des Pérétois.

De plus, la Communauté de Communes du Clermontais prend en charge diverses actions et financements tels la collecte des ordures ménagères, la rémunération des Gardes Champêtres communaux et le contingent incendie.

La commune de PERET est représentée au sein de la Communauté de Communes du Clermontais par :

Titulaires

- M. C. BILHAC, 1^{er} vice-président, Président de la commission des finances,
- M. J. MONTAGNE, membre de la commission des finances et des affaires générales,
- M. J. AZAM, membre de la commission économique,

Suppléants

- M. A. HUGOL, membre de la commission de l'environnement,
- M. A. VERGNES,
- Mme M. DOMERGUE.

Urbanisme

□ LA TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT

Cette taxe, recette de nature fiscale de la section d'investissement du budget communal, est destinée à faire participer les constructeurs et les lotisseurs aux dépenses d'équipements collectifs revenant aux communes et généralement induites par toute nouvelle construction. Elle est perçue à l'occasion de la construction, reconstruction, et agrandissement d'un bâtiment de toute nature. La TLE a un taux qui peut varier de 1% à 5%. Pourtant, les municipalités ont choisi de ne pas augmenter ce taux, qui **reste alors pour PERET de 1%** depuis de nombreuses années.



Son calcul : SHON (Surface Hors Œuvre Nette) x base au m² x taux de 1%

En 2002 :

Surface	Coût	Surface	Coût
80 m ²	273 €	Prêt aidé	192 €
+ 80 m ²	399 €	Local agricole	134 €
+ 170 m ²	524 €	Résidence secondaire	524 €

Tableau de base au m²

❑ **LES ZONES NA (A URBANISER) DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**

Le POS, Plan d'Occupation des Sols, est divisé en zone U (urbanisée) et N (naturelle). Parmi les zones naturelles, il existe les zones ND (zone protégée) NC (zone agricole) et NA (zone à urbaniser). Le POS de PERET comprend **plusieurs zones NA**. Ces zones s'ouvrent petit à petit à l'urbanisation, sans précipitation afin d'éviter toute construction inorganisée sur le territoire communal.

Depuis 20 ans les secteurs de la Pradalenque, des Roques, des Cabanisses, et des Près (le Roucan) se sont urbanisés, en totalité ou en partie. Bientôt ce seront ceux de la Magdelaine, du Peyral, et des Faisses qui s'ouvriront. PERET ayant une réserve d'urbanisation, la révision du POS n'est donc pas encore à l'ordre du jour.



Population

La population de PERET évolue. Pourtant, il apparaît intéressant d'étudier de quelle façon cette population bouge. Pour cela, deux outils peuvent être utilisés, les listes électorales, et l'État civil.

❑ **LISTES ELECTORALES :**

L'étude des listes électorales de 1983 et de 2003 va nous permettre de connaître le nombre de personnes qui sont en commun entre les deux listes électorales. Comparons ces listes afin de déterminer le nombre de Pérotois toujours inscrit sur la commune aujourd'hui.

Année	1983	2003
Nombre d'inscrits	418	496

Nombre d'électeurs communs
entre 1983 et 2003 : 224
soit 45.16 % des inscrits de 2003
ou 53.59 % des inscrits de 1983

53.59 % des personnes inscrites sur les listes électorales en 1983 le sont donc toujours en 2003. Cela signifie que la moitié de la population s'est renouvelée ; Cette évolution s'est réalisée par des mariages, naissances, décès, départs, et nouveaux arrivants.

❑ **ÉTAT CIVIL :**

Depuis 20 ans il y a eu : 137 décès, 45 mariages, et 80 naissances. Et plus en détail, depuis le dernier bulletin municipal :

	Nombre de décès	Nombre de Mariages	Nombre de naissances
2000	5	5	7
2001	9	1	4
2002	3	6	2

De plus, PERET ne se contente pas de voir sa population bouger mais le village accueille également des nouveaux Pérotois. Depuis 2001, 38 familles se sont installées dans la commune.





Informations Pratiques

Les services

□ HORAIRE DES SERVICES SUR PERET :

❖ <u>LA POSTE</u> :	9H - 11H30 / 15H - 16H	SAMEDI 9H - 11H
❖ <u>MAIRIE</u> :	14 H - 18H	DU LUNDI AU VENDREDI
❖ <u>ÉPICERIE</u> :	8H - 12H / 17H30 - 19H	FERME LE LUNDI
❖ <u>DEPOT DE PAIN</u> :	7H30 - 12H	FERME LE DIMANCHE
❖ <u>TABAC</u> :	7H 30 - 12H / 14H 19H	DIMANCHE 8H - 11 H

□ AUTRES SERVICES DISPONIBLES :



❖ Pharmacie : Un système de boîte aux lettres est en place depuis quelques années. Il suffit de déposer votre ordonnance dans une des boîtes aux lettres situées à la mairie avant 14 h et vos médicaments seront livrés en fin de journée dans le commerce de Monsieur VALERO pour la pharmacie d'ASPIRAN et au Tabac de Monsieur ROQUES pour la pharmacie de FONTES.



❖ Portage des Repas : Pour les personnes âgées, isolées, dépendantes, ou handicapées, des repas chauds peuvent vous être livrés à domicile 6jours/7. Les prix sont étudiés et l'aide sociale peut financer cette action. (Renseignement en Mairie ou auprès de Présence Verte)

□ COÛT DES GITES ET LOGIVERTS SUR PERET:

	Saison (juillet-août)	Hors Saison	Vacances scolaires
Logivert			
Semaine	290	187	208
1 nuit	65	50	53
2 nuits	110	67	72
+ 2 nuits	42	27	30
GÎTE MAIRIE 5 personnes			
semaine	173	133	133
1 nuit	27	27	27
GÎTE MAIRIE 2 personnes			
semaine	133	102	102
1 nuit	25	25	25

❑ **COUT DES PAPIERS D'IDENTITE :**

- ❖ Carte nationale d'identité : Gratuite si périmée.
- ❖ Passeport : Timbre fiscal oblitéré : 30 € pour un mineur, 60 € pour une personne majeure
- ❖ Permis de conduire : Gratuit
- ❖ Carte grise : Gratuit si changement d'adresse.

Les papiers

Véhicules de moins de 10 ans : 26 € le cheval fiscal, Véhicules de plus de 10 ans : 1/2 tarif
Véhicules de transport de marchandises, moins de 3.5 tonnes : taxe parafiscale : 29 € de plus.

❑ **VALIDITE DES PAPIERS**



Que de papiers... et si je triais !

A conserver toute la vie :

- ✓ Livret de famille, contrat de mariage, acte de donation entre époux, livret militaire, jugement de divorce...
- ✓ Dossier médical, carnet de vaccination...
- ✓ Diplôme, livret scolaire...
- ✓ Contrat et certificat de travail, bulletin de paie...

Maison :

		Durée de conservation
Logement	Dossier de construction (permis de construire ...)	30 ans
	Document établissant votre droit de propriété	Tant que vous restez propriétaire
	Contrat de bail, état des lieux, quittance loyer	5 ans
Factures	Locataire : Travaux d'amélioration du logement	5 ans
	Facture électricité, gaz	5 ans
	Quittance eau, facture électroménager, voiture...	2 ans
	téléphone	1 an
	Certificat de ramonage cheminée	1 an
	Objet	Durée des objets

Finance :

Banque	Relevé bancaire, souche de chèque	10 ans
	Contrat de prêt immobilier	10 ans après la dernière échéance
	Chèque bancaire ou postal	1 an
	Note de frais, salaire huissier	1 an
Famille	Justificatif paiement pension alimentaire, cotisation ASSEDIC, intérêt d'emprunt	5 ans
Impôt	Déclaration de revenus, avis d'imposition	6 ans
	Quittance, redevance télévision	3 ans
	Avis imposition sur taxe d'habitation et foncière	2 ans

Santé :

	Bordereau versement des prestations familiales	2 ans
	Décompte de remboursement de sécurité sociale et de mutuelle, acte de médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, carte vitale	2 ans

Assurance :

	Avis de remboursement de sinistre	30 ans
	Contrat d'assurance avec responsabilité civile	10 ans
	Lettre de résiliation du contrat	2 ans
	Avis d'échéance, quittance de prime	2 ans

Ce bulletin, était destiné à vous informer sur les différentes réalisations entreprises sur la commune. Il retrace les actions menées sur PERET depuis 1983 et les projets à venir dans le village.

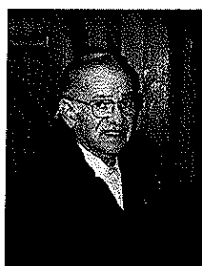
Nous espérons que ce numéro aura répondu à vos attentes et vous aura informé suffisamment sur l'utilisation des deniers publics.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser aux services de la Mairie, de même si vous souhaitez obtenir les bulletins municipaux antérieurs.

Merci à tous, et à bientôt...



BILHAC C.



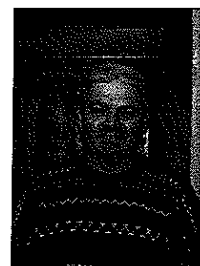
MONTAGNE J.



SIFFRE R.M.



HUGOL A.



VERGNES A.



ARIS S.



AZAM J.



BOISSON M.



BONAFE E.



CASTES J.



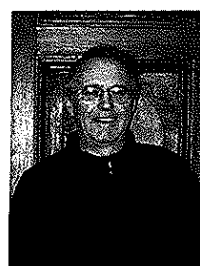
DE BIASIO M.



DELAVALLEE J.



DOMERGUE M.



GABAUDAN J.



SILHOL I.